

MUTUALITÉ FRANÇAISE

HAUTS-DE-FRANCE

**1^{er} acteur de
santé solidaire
en région**



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE AU NIVEAU NATIONAL EN CHIFFRES



Plus de
35
millions de personnes
protégées



Plus de
85 000
collaborateurs



Plus de
2 600
centres
de soins mutualistes



16
millions d'euros
investis dans
7 300 actions
de prévention et
promotion de la santé

NOS VALEURS

La Mutualité Française agit jour après jour pour garantir au plus grand nombre un accès à des soins de qualité avec un reste à charge minimal. C'est pourquoi l'implication des mutuelles, et donc de la Mutualité Française, dans le secteur de la protection sociale est un enjeu majeur de défense de la solidarité.



**« Pour nous,
la santé n'est pas
un commerce ! »**

Membres de l'Économie Sociale et Solidaire, nos mutuelles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurances : les mutuelles n'ont pas pour objectif de générer du profit,

n'ont pas d'actionnaires à rétribuer, et ce sont les adhérents qui prennent les décisions lors des Assemblées Générales.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE HAUTS-DE-FRANCE, ACTEUR RÉGIONAL DE SANTÉ

La Mutualité Française Hauts-de-France anime et coordonne la vie mutualiste en région.

Elle représente et défend les intérêts des mutuelles et groupements mutualistes ainsi que leurs adhérents, soit près d'une personne sur deux couverte dans les 5 départements des Hauts-de-France.

Elle dispose également d'un savoir-faire médical et paramédical à travers 170 centres de santé mutualistes ouverts à tous dans toute la région : optique, audition, dentaire, soins à domicile, maisons d'accueil pour personnes âgées, soins hospitaliers, parapharmacie ou encore téléassistance.

La Mutualité Française Hauts-de-France s'adresse aux

- ◆ Acteurs et décideurs institutionnels
- ◆ Établissements et professionnels de santé
- ◆ Adhérents de mutuelles et à l'ensemble de la population
- ◆ Mutuelles

Ses 4 domaines d'activités

- ◆ Représenter la Mutualité dans les instances de santé et de protection sociale
- ◆ Favoriser un accès à des soins de qualité pour tous
- ◆ Améliorer la santé des adhérents des mutuelles et de la population des Hauts-de-France en faisant de la prévention et promotion de la santé
- ◆ Animer et coordonner le mouvement mutualiste en région

« La Mutualité c'est aussi le principe de solidarité appliqué à la santé ! »

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE HAUTS-DE-FRANCE EN CHIFFRES



Près de
2 700 000
personnes protégées,
soit une personne
sur deux



151
mutuelles adhérentes
à la Mutualité Française
Hauts-de-France



Plus de
6 000
collaborateurs



Plus de
450
interventions de
prévention et promotion
de la santé par an



Plus de
100
partenaires
de la santé et du social



Plus de
16 200
personnes dépistées
par le service prévention,
promotion de la santé



Plus de
170
Services de soins et
d'accompagnement
mutualistes (optique,
audition, dentaire, etc.)

**SIÈGE SOCIAL
ET ADMINISTRATIF**

20, boulevard Papin
CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 62 79 47

Lille

**Une entité,
deux adresses**

Saint-Quentin

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson
02100 SAINT-QUENTIN
Tél. : 03 23 66 85 01



www.mutualite-hdf.fr

 @MutHDF

contact@mutualite-hdf.fr



Les acteurs de la complémentaire santé

Une complémentaire santé est devenue indispensable au regard des déremboursements successifs et permet au plus grand nombre d'accéder à des soins de qualité.

Les mutuelles constituent le 1^{er} financeur de dépenses de santé après la Sécurité Sociale. Il est d'ailleurs important de ne pas confondre, comme c'est trop souvent le cas, les mutuelles avec les autres opérateurs du marché.

Trois types d'organismes pratiquent une activité de complémentaire santé :

LES
MUTUELLES

↓
481

↓
Code de la Mutualité

LES SOCIÉTÉS
D'ASSURANCE

↓
96

↓
Code des Assurances

LES INSTITUTIONS
DE PRÉVOYANCE

↓
28

↓
Code de la Sécurité sociale

Les mutuelles, premiers acteurs de la complémentaire santé

Les mutuelles de la Mutualité Française sont le premier acteur du secteur en termes de parts de marché. Cependant, bien plus que d'être de simples financeurs de santé, elles sont garantes de valeurs et de principes qui les différencient des autres acteurs :

- ◆ Pas de sélection à l'entrée en fonction de l'âge ou de l'état de santé ;
- ◆ Pas de but lucratif : l'objectif des mutuelles n'est pas de générer du profit ni de rémunérer des actionnaires ;
- ◆ Un fonctionnement démocratique : les adhérents des mutuelles élisent leurs représentants selon le principe "1 homme = 1 voix".

La Mutualité Française, seul acteur global en faveur
de l'accès aux soins :

***Pour la Mutualité Française, être un acteur de santé et agir
quotidiennement pour améliorer l'accès aux soins,
ce n'est pas de la communication,
c'est une mission inscrite dans ses statuts !***

ACTIONS
DE PRÉVENTION
ET PROMOTION
DE LA SANTÉ

↓
Livre 1
du Code de la Mutualité

PRISE EN CHARGE
PAR LES
COMPLÉMENTAIRES
SANTÉ

↓
Livre 2
du Code de la Mutualité

CENTRES
DE SOINS
ET DE SANTÉ
MUTUALISTES

↓
Livre 3
du Code de la Mutualité

Le mouvement mutualiste Un engagement réel pour la santé

Parce que l'accès à la santé est sa mission, la Mutualité Française et son réseau (mutuelles, centres de soins, etc.) œuvrent pour :

- ◆ Développer la notion de prévention santé auprès des populations de la région, car cela reste le facteur clé de l'amélioration de l'état de santé général,
- ◆ Donner accès au plus grand nombre à une couverture santé, sans conditions de ressources, d'âge ou d'état de santé,
- ◆ Quadriller le plus possible le territoire avec ses centres de soins et d'accompagnement afin de lutter contre les déserts médicaux,
- ◆ Lutter contre les dépassements d'honoraires et le reste à charge tout en préservant la liberté de choix des professionnels de santé.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr





Conventionnement

Établissements de santé :

le dispositif du conventionnement hospitalier mutualiste

Au niveau national et régional, la Mutualité Française met en œuvre, au nom de ses mutuelles adhérentes, un dispositif de conventionnement hospitalier. Il est mis en place avec des établissements de santé référencés selon des critères de qualité et de tarifs. Son objectif est de garantir aux usagers de ces établissements de santé, des soins de qualité avec un reste à charge maîtrisé.

Le conventionnement hospitalier mutualiste concerne l'ensemble des établissements de courts séjours (« Médecine - Chirurgie - Obstétrique », en cas d'hospitalisation avec ou sans hébergement) ainsi que les établissements pratiquant des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR). L'accord cadre national porte principalement sur le prix de la chambre particulière.

Ce dispositif vise également à

- ◆ Simplifier les démarches conventionnelles entre les mutuelles et les établissements de santé ;
- ◆ Valoriser les établissements de santé signataires ;
- ◆ Sécuriser financièrement l'établissement de santé signataire, le tiers-payant assurant les paiements sur le poste chambre particulière.

Professionnels de santé libéraux : L'Association des complémentaires santé pour le Tiers-Payant

La Mutualité Française Hauts-de-France informe et accompagne les professionnels de santé libéraux dans la mise en place du tiers-payant pour les patients / adhérents.

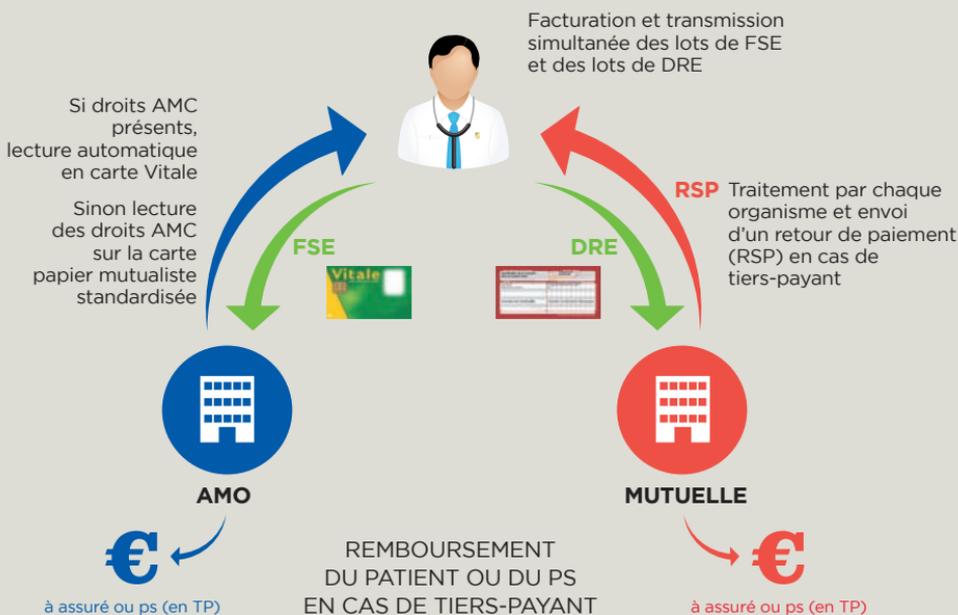


Les complémentaires santé, réunies au sein de « l'Association Inter-AMC », ont ouvert un portail internet www.tpcomplementaire.fr destiné aux professionnels de santé. Il leur permet de signer un seul contrat de tiers-payant avec l'ensemble des organismes complémentaires : mutuelles, sociétés d'assurance, institutions de prévoyance, ainsi que les opérateurs de tiers-payant.

1
seul contrat
de tiers-payant

1
point unique
d'entrée

Pour
150
complémentaires
santé



SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr





Défi Solidaire

Le Défi Solidaire soutient et récompense les projets d'utilité sociale et solidaire. Il est destiné aux porteurs de projets solidaires ou socialement innovants qui veulent améliorer la santé et le bien-être en région.

Le Défi Solidaire est un concours régional organisé par la Mutualité Française Hauts-de-France en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS), qui récompense les porteurs de projets innovants visant à améliorer le bien-être des habitants de la grande région.

Étudiant, travailleur indépendant, association, société de personnes à but non lucratif, salarié d'entreprise ou retraité, résidant en région Hauts-de-France et dont les projets doivent avoir des répercussions directes sur le territoire.



Encourager l'innovation sociale de proximité

Le concours encourage les acteurs locaux à innover et à renforcer la solidarité sur les territoires pour répondre toujours mieux aux besoins actuels de notre société en matière de santé, d'emploi, de cohésion sociale et de respect de l'environnement.



Plus de
200
initiatives soutenues
en région



Credit photo : Mutualité Hauts-de-France

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr





Formation

Accompagner les élus mutualistes dans un environnement en mutation

Au sein de la Mutualité Française Hauts-de-France, la Commission Formation, composée de membres issus du Conseil d'Administration, a la charge de la mise en place d'un plan de formation annuel pour répondre aux besoins des élus mutualistes et de la gouvernance.

Les sessions de formation sont organisées dans un cadre convivial, par petits groupes composés de

10 à 25 personnes maximum.

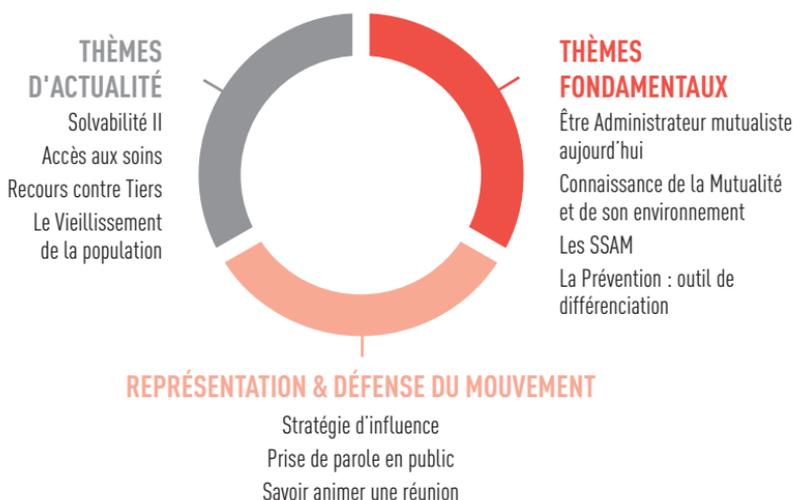
Les intervenants sont, soit des experts mandatés par le service Formation de la Mutualité Française, soit des acteurs locaux dont les compétences correspondent aux thèmes proposés.

Le catalogue de formations offre un éventail complet de formations répondant à des thèmes dits « de base » reprenant les thèmes fondamentaux de la Mutualité et les évolutions de son organisation, des thèmes « d'actualité et émergents » et également des

thèmes répondant à la « Représentation et la défense du Mouvement Mutualiste ».

Afin de préparer au mieux le programme de formation de l'année suivante, la Mutualité Française Hauts-de-France recense chaque année les besoins en formations des mutuelles. Ce recensement est l'occasion également pour les mutuelles de faire remonter les informations nécessaires pour la bonne organisation de celles-ci : lieux, jours, ...

Thématiques et exemples de formation



Dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, la Mutualité Française Hauts-de-France a la volonté de permettre aux élus des mutuelles de la région d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités.

À ce titre, chaque année, l'ensemble des mutuelles présentes dans la région, peuvent proposer le programme de formations de la Mutualité Française Hauts-de-France à leurs élus. Ainsi cette année, plus d'une centaine d'élus mutualistes en Hauts-de-France participent à ces sessions de formations.

Près d'une dizaine de formations sont mises en place chaque année. Ces moments d'échanges permettent à chacun de découvrir, de compléter ou de perfectionner ses connaissances afin de pouvoir répondre aux contraintes légales, réglementaires, économiques et sociales d'un environnement mutualiste en constante mutation. Dans cette optique, la Commission Formation travaille sur la mise en place d'un parcours de formation pour les Élus.

Enfin, chaque mutuelle est invitée à désigner un référent formation, afin que la Mutualité Française Hauts-de-France lui transmette l'ensemble des documents nécessaires à la diffusion de l'information auprès de ses élus : catalogue de formations, programmes, etc.

Dans un contexte en constante évolution, avec des exigences de réglementation toujours plus élevées, la formation des élus et leur « professionnalisation » apparaît comme nécessaire. C'est pourquoi c'est l'une des missions menée par la Mutualité Française Hauts-de-France en lien direct avec la Fédération Nationale.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr





Prévention

Consciente de l'importance de la prévention et de la promotion de la santé, la Mutualité Française Hauts-de-France est fortement impliquée dans le champ de la santé publique et de la santé des adhérents des mutuelles.



450
rencontres santé
organisées en
Hauts-de-France



Plus de
16 200
personnes
concernées chaque
année

Dans une région qui figure parmi les moins bien classées sur le plan des indicateurs de santé, la nécessité de mener une stratégie innovante de prévention et promotion de la santé répondant aux besoins du territoire est réelle. Dans les faits, en concertation avec les autres acteurs de santé en région, les institutions publiques et les partenaires associatifs, cette stratégie se traduit par la mise en place de rencontres santé, d'accompagnements et conseils méthodologiques, de sessions de formations...

Rencontres Santé

Des actions de prévention gratuites ouvertes à tous, adhérents mutualistes ou non, elles se présentent sous une multitude de formats (ateliers, forums, colloques, théâtre-débat, etc.) et sont co-construites avec d'autres structures.

Accompagnements et conseils méthodologiques

Composés de modules variant entre ½ journée et 2 jours, ils sont réalisés par un professionnel de la prévention afin d'aider les structures du territoire à mettre en place leur projet (définition des objectifs, des moyens, évaluation, etc.).

Sessions de formations

Elles sont accessibles aux professionnels de la santé et du médico-social sur plusieurs thématiques et formats.



En région Hauts-de-France, la surmortalité, toutes causes confondues, est sensiblement supérieure à celle des autres régions de France métropolitaine. Certaines zones de la région se situent, par exemple, à 30%* au-dessus de la moyenne nationale.

Cette surmortalité s'explique notamment par la forte proportion de décès par cancer, elle-même impactée par les comportements à risque et le manque de prévention. Il est donc indispensable d'agir en amont sur les déterminants de la santé et cela au plus près des habitants de notre région.

*Source : Conseil Régional - Atlas de la nouvelle région

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr



MAINTIEN DE
L'AUTONOMIE



CANCERS



SANTÉ
DES JEUNES



SANTÉ
DES ACTIFS



TROUBLES
SENSORIELS



SANTÉ
ENVIRONNEMENTALE



Credit photo : Mutualité Hauts-de-France

Représentation du Mouvement

Défendre le Mouvement mutualiste
au sein des institutions et auprès
des décideurs en région

**La Mutualité Française Hauts-de-France participe
à la prise des décisions relatives à l'évolution
de notre système de santé.**

Interpeller et accompagner
les décideurs en région

En interpellant, questionnant
et étant force de proposition
auprès des élus locaux,
départementaux ou
européens, la Mutualité
Française donne la parole
aux

2.7

millions d'adhérents qu'elle
représente dans la région.

La Mutualité Française Hauts-de-France
affirme et consolide année après année
son rôle d'animateur du débat régional
sur les questions de santé et d'économie
sociale et solidaire.

Tout au long de l'année, et plus
particulièrement lors des échéances
électorales, elle fait valoir le point
de vue mutualiste auprès des décideurs
politiques de la région et se propose
de les accompagner sur les questions
de santé, d'accès aux soins
et de protection sociale.

Représenter la Mutualité Française et ses valeurs

Des militant(e)s mutualistes de la Mutualité Française Hauts-de-France sont élu(e)s pour représenter la Mutualité au sein des instances régionales de santé et de protection sociale.

Le rôle de ces élu(e)s est de :

- ◆ Défendre l'organisation d'une offre de soins accessible à toutes et à tous en Hauts-de-France ;
- ◆ Promouvoir le modèle et les valeurs mutualistes qui font de la Mutualité Française un membre historique de l'ESS ;
- ◆ Participer à la définition des politiques régionales de prévention et de promotion de la santé.

Ils siègent notamment dans les instances suivantes :

- ◆ Agence Régionale de Santé (ARS)
 - Conseil de surveillance
 - Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie (CRSA)
 - Conseils territoriaux de santé (Aisne, Hainaut, Métropole-Flandre, Oise, Pas-de-Calais, Somme)
- ◆ Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM)
- ◆ CARSAT
- ◆ UGECAM
- ◆ Commission Paritaire Régionale
- ◆ Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER)
- ◆ Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS)
- ◆ Conférences Des Financeurs (CDF)
- ◆ Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)
- ◆ Structures départementales de dépistage organisé (Adema 80, Adécaso, Aisne Préventis, ADCN, etc.)



SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr





SSAM

Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes

**Favoriser l'accès
à des soins de
qualité à des tarifs
maîtrisés.**

Optique, audition, dentaire, pharmacie, soins infirmiers, EHPAD, HAD : sur le territoire régional, ils sont 170 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM).

Répartis dans plus de 50 villes de la région, ils apportent une réponse concrète et de proximité aux besoins de santé de la population des Hauts-de-France.

Que l'on soit adhérent ou non à une mutuelle, les SSAM garantissent un accès à des soins de qualité, avec un reste à charge maîtrisé.

En effet, les centres mutualistes n'appliquent aucun dépassement d'honoraires et pratiquent le tiers-payant qui vous dispense de faire l'avance des frais.



La Mutualité Française Hauts-de-France assure la coordination de ce vaste réseau, contribuant ainsi à réduire les inégalités territoriales en matière d'offre de santé et à lutter contre le renoncement aux soins.



170
services de soins



Optique
65

Audition
31

Dentaire
34

Orthodontie
10

Dépôt et portage à domicile
2

Conseil et vente de
prothèses mammaires
2

Matériel médical
3

Parapharmacie
1

Accueil jour Alzheimer
et maladies apparentées
1

Maison de retraite
1

Polyclinique
1

Pharmacies mutualistes
8

Hospitalisation à domicile
5

Services de soins infirmiers
à domicile
6

EHPAD
1

Hôpital de jour
1

Un réseau de soins à votre service



SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF

20, boulevard Papin - CS 30035 - 59044 LILLE CEDEX - Tél. : 03 20 62 79 47

SITE DE SAINT-QUENTIN

8, rue Arnaud Bisson - 02100 SAINT-QUENTIN - Tél. : 03 23 66 85 01

contact@mutualite-hdf.fr • www.mutualite-hdf.fr

